



Natura 2000

Vallée du Gardon de Saint-Jean

Lettre d'information du site Natura 2000 N°5 - Septembre 2017

Chers habitants de la vallée
du Gardon de Saint-Jean,

Notre équipe n'a pas pu présenter de lettre d'information en 2016 car la charge de travail a nécessité de faire des choix. Ceux-ci ont porté sur le développement d'autres actions telles que :

- le montage de contrats Natura 2000 avec des agriculteurs et des particuliers. Depuis 2016 des crédits européens ont en effet été débloqués. Cette même année, un contrat sur les vergers de châtaigniers a été signé à Peyrolles (voir pages suivantes). Un autre contrat avec un éleveur, portant cette fois-ci sur les enjeux d'ouverture de milieux est en cours de montage sur la commune de Corbès et semble d'ores et déjà très prometteur.

- l'accompagnement de la mise en œuvre opérationnelle du projet de Pacte Pastoral sur la Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes – Terres solidaires, qui participe aux enjeux de maintien des milieux ouverts.

Nous sommes de retour et nous entendons bien poursuivre nos numéros chaque année afin de vous tenir informés des actions concrètes mises en place, des projets en cours et des dynamiques émergentes dans le cadre de Natura 2000.

Après 5 ans d'animation du Document d'Objectifs, nous voyons que nos efforts portent leurs fruits. Merci à vous qui faites vivre notre territoire dans le respect de nos patrimoines naturel et culturel, et bienvenue à ceux qui nous rejoindront pour de nouveaux projets !

François Abbou
Président du
comité de
pilotage du site
Natura 2000



Aigoual
Causse
Cévennes
Terres Solidaires



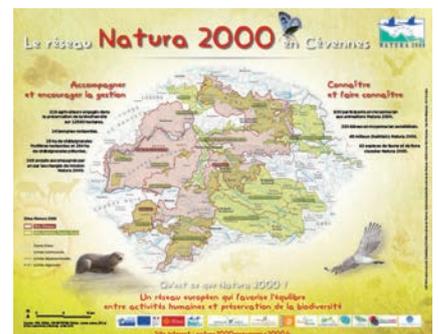
La hêtre, habitat propice au développement de la Rosalie des Alpes © CCCAC-TS
Rosalie des Alpes © N. Pons

UN POSTER NATURA 2000

Les animateurs Natura 2000 et le Parc National des Cévennes ont coordonné la réalisation d'un poster illustrant le réseau Natura 2000 en Cévennes.

A retrouver sur le site internet !

Disponible en version papier pour les structures accueillant du public (commerce, gîte, etc.), contactez-nous !



Une premier contrat Natura 2000 « Restauration des châtaigneraies cévenoles méditerranéennes »



Restauration du verger de la famille Monin à Peyrolles :
Avant (en haut) / Après (en bas)
© CCCAC-TS



Le Lucane Cerf-volant est une espèce protégée dont la larve se nourrit de bois mort.

© B.Sale

Le Saviez-vous ?

Il existe d'autres contrats Natura 2000 sur des thématiques telles que l'ouverture de milieux, la gestion sylvicole et la diversification des peuplements, l'aménagement de bâti pour les chauves-souris, etc.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Rappel

Le contrat Natura 2000 « **Restauration des châtaigneraies cévenoles méditerranéennes** » est un contrat sur **5 ans** qui vise les vergers de châtaigniers associés à une végétation méditerranéenne (**habitat*** d'**intérêt communautaire***). L'objectif est tout d'abord écologique mais également paysager et patrimonial. L'entretien de ces vergers par le contractant doit permettre d'assurer leur **pérennité**.

Les interventions préconisées dans le contrat sont subventionnées par des **fonds européens et nationaux** dans la limite de certains plafonds et en contrepartie du respect d'un **cahier des charges**. Ce dernier est élaboré par la chargée de mission Natura 2000 en **concertation** avec le contractant.

Le contrat en actions

La stratégie de gestion a pour objectifs l'**élimination de toute compétition** pour les châtaigniers et leur **entretien**.

Cela passe donc par l'abattage des autres essences et arbustes concurrents sur les parcelles concernées.

Le **sol nu** n'est pas à encourager car il favorise l'**érosion** du sol et la reconquête par des **végétaux pionniers**. Il est donc important de veiller à encourager le recouvrement par la strate herbacée.

Les **châtaigniers greffés*** doivent être **conservés** et **élagués** si besoin pour améliorer leur état. Les **bouscas***, **taillis*** et **francs-pieds*** doivent en revanche être coupés s'ils concurrencent des châtaigniers greffés.

Les **arbres morts et dépérissant** abritent des **espèces protégées** et d'**intérêt communautaire*** telles que le Lucane Cerf-volant ou le Grand Capricorne, il est donc important d'en **conserv**er quelques-uns.

Lexique

- **Habitat** : partie de l'environnement définie par un ensemble de facteurs physiques, et dans laquelle vit un individu, une population, une espèce ou un groupe d'espèces.
- **Intérêt communautaire** : statut européen de certains habitats ou espèces (faune/flore) jugés menacés, rares ou fragiles à l'échelle européenne. Il permet de justifier le classement en site Natura 2000.
- **Châtaignier greffé** : association d'un porte greffe et d'un greffon qui permet d'obtenir la variété des châtaignes que l'on souhaite produire.
- **Bouscas et taillis** : rejets sous le point de greffe d'un châtaignier non coupé (bouscas) ou coupé (taillis).
- **Franc-pieds** : semis naturels par les fruits. Ils donnent systématiquement un arbre non greffé.

Et vous, qu'en pensez-vous ?

- Quelle a été votre démarche ?

L'une des raisons qui nous a amenés à acheter notre maison il y a 20 ans était la présence de châtaigneraies tout autour, car nous attachions déjà une grande importance à cet élément caractéristique pour nous des « Cévennes authentiques ». Bien qu'elle nous fournisse bien assez de fruits, nous souhaitons **gagner du terrain** sur notre châtaigneraie, qui devenait **impraticable**. Certains arbres malades et broussailles représentaient un **danger** pour notre maison. Nous avons senti que nous n'avions aucune des connaissances spécifiques nécessaires à la restauration de notre verger. Nous avons découvert les **actions de Natura 2000** à travers notre bulletin municipal. Par l'intermédiaire du Maire de Peyrolles, nous avons contacté l'**animatrice** du site « Vallée du Gardon de Saint-Jean ».

- Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors du montage de votre contrat ?

Les démarches et les circuits administratifs sont **très longs**, et cela a failli mettre en péril notre projet. De plus, le **jargon réglementaire** devient rapidement inaccessible. Il ne représentait rien de concret pour nous.

Enfin, nous avons dû **avancer le financement des travaux**. Le **remboursement**, bien que total, est assez long et la date **impossible à anticiper**. Tout cela a tendance à repousser au premier abord, mais, si on le peut, il faut persévérer car cela en vaut la peine !

- Quels points positifs reprenez-vous de cette expérience ?

Nous saluons l'**accompagnement** par l'animatrice Natura 2000 et notre interlocuteur à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Nous ne nous sommes jamais sentis seuls dans le montage du contrat. Nous avons travaillé sur une petite surface afin d'assurer la **pérennité** de nos actions. Nous avons été mis en relation avec des **professionnels du châtaignier** (castanéiculteur et élagueurs), qui nous ont apporté des **conseils personnalisés**. Leur travail a permis de mettre à jour des vestiges de terrasses qui témoignent de l'**activité passée** sur nos terres. Les travaux de coupe et de débroussaillage nous ont également permis d'être à jour de nos obligations en matière de réglementation sur les **risques incendies** et nous ont fourni un excellent **bois de chauffage**. Enfin, nous avons pu **valoriser** notre projet de restauration auprès de nos hôtes.



Anne et François Monin sont installés à la Peyrarié, à Peyrolles, où ils tiennent un gîte. Ils se sont engagés dans un contrat Natura 2000 en 2016, pour 5 ans.

- Quelles sont vos attentes pour la suite ?

Nous souhaiterions tout d'abord voir, dans le temps, les effets de la restauration sur la **productivité** de nos arbres et la **qualité** des fruits qu'ils produisent. Il serait intéressant de voir l'évolution de notre verger pour savoir, arbre par arbre, lesquels utiliser pour préparer des marrons glacés, avoir des châtaignes à griller et faire des confitures. En récoltant un peu plus, tout en restant à l'échelle de notre consommation familiale, nous pourrions envisager d'aller transformer nos fruits dans un atelier. A plus long terme, nous serions peut-être intéressés pour **étendre l'entretien** à d'autres zones, greffer des **variétés anciennes** ou remonter certains **murs des terrasses**. Avec ou sans Natura 2000, nous avons maintenant les **contacts** et l'**expérience** nécessaires pour avancer de façon **autonome** !



Il existe plus de 130 variétés différentes de châtaignes en Cévennes. Ici un exemple avec la Pellegrine, la Bouche de Bétizac, la Rabairese, la Figarette et la Sardonne © Marc Munari

Les autres actions, en bref

La structure animatrice Natura 2000 mène et participe à de nombreuses actions tout au long de l'année. Voici quelques exemples pour l'année 2017 :

- La course de côte du Col Saint-Pierre continue son engagement envers la charte Natura 2000 pour la troisième année consécutive.
- La 3^e édition du **Rallye nature** s'est déroulée en mai 2017 pour les élèves de cinquième des collèges de St-Jean-du-Gard et St-Etienne-Vallée-française et pour la 1^{re} fois à Saumane.

Ils ont pu participer à une randonnée ponctuée d'une quinzaine d'ateliers de découverte de la faune, de la flore et du patrimoine cévenols. Ces interventions ont été co-construites par le Centre de formation du Merlet ainsi que les Fédérations de pêche et de chasse du Gard, le Parc national des Cévennes, le Conseil départemental du Gard, l'Entente Valabre et les animateurs Natura 2000.

L'après-midi, un grand jeu dynamique a mis en valeur tout ce que les enfants avaient appris le matin et les a amenés à comprendre la nécessité de **travailler avec tous les acteurs du territoire.**



CONTACT

Nolwenn PONS et Karen JOYAUX
04 66 85 34 42
natura2000_gardonsaintjean@yahoo.fr
Communauté de Communes Causses
Aigoual Cévennes – Terres solidaires
Rue principale - L'Estréchure
valleegardonsaintjean.n2000.fr



• Les inventaires menés cette année ont permis de confirmer la présence de **plusieurs espèces à enjeux au sein du site Natura 2000**. C'est le cas notamment du Cyclamen des Baléares, de la Grimaldie rupestre, du Toxostome ou encore de la Cordulie à corps fin et de la Cordulie splendide. Enfin, la Diane, espèce inconnue jusqu'alors sur le site, a été observée au printemps.



La Diane, papillon d'intérêt communautaire affectionnant particulièrement les zones humides du pourtour méditerranéen

• Le site Natura 2000 et l'association Gard Nature ont organisé un week-end **Papillons et Libellules** début juillet 2017. Les participants de tous niveaux ont ainsi pu découvrir (ou re-découvrir) les insectes de la vallée. Plus de 38 espèces de papillons de jour et 9 espèces de libellules ont été recensés. De nombreux papillons de nuit ont également été contactés (identifications sur photographies en cours).

Bulletin d'info

En complément de la lettre d'information (une parution annuelle), le bulletin d'info correspond à un **mail mensuel** qui synthétise **toutes les informations** du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » et celles des partenaires en lien direct avec les objectifs Natura 2000.

POUR VOUS ABONNER (ET VOUS DÉABONNER), ENVOYEZ-NOUS SIMPLEMENT UN MAIL.



Belle-dame
© N. Pons

Directeur de publication : François ABBOU
Rédaction : Karen JOYAUX et Nolwenn PONS
Dépôt légal : Octobre 2017 - ISSN 2417-212X
Imprimé en 3200 exemplaires - Gratuit.



Conception, réalisation : Isabelle Collumeau - 06 72 08 38 10
Impression : Clément - 30120 Avèze
Imprimé sur papier recyclé

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE